

Du Sept jour du mois de Septembre mil huit cent neuf, à dix heures du matin



ACTE DE MARIAGE de Pierre Joseph Ancinelle  
âge de vingt deux ans, né à Tite département des Hautes Pyrénées  
le six Décembre du mois de Décembre an 1787 ainsi qu'il résulte de l'extrait  
en forme de son acte de naissance qu'il nous a exhibé; profession de marchand  
demeurant à Tite chef lieu du département des Hautes Pyrénées  
fils légitime de Pierre Ancinelle - demeurant à Tite  
département des Hautes Pyrénées et de Marie Jeanne G...  
D'une part

DÉPARTEMENT de la H. TE-GARONNE.

Arrondissement de Muret

MAIRIE de Lupan

Et de Angèle Daugla  
âge de vingt quatre ans, née à Lupan département de Haute Garonne  
le huit mois du mois de novembre an 1785 ainsi qu'il résulte de l'extrait en  
forme de son acte de naissance qu'elle nous a exhibé; demeurant à Lupan  
département de Haute Garonne. fille légitime de Jean Casimir Daugla  
demeurant à Lupan département de Haute Garonne et  
de Dame Marie Dubat Maires.

N.º 3

Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage  
faites devant la principale porte de notre maison commune; la première publica-  
tion, le vingt deux du mois de octobre de l'an 1809 à l'heure  
de dix heures et la seconde, le vingt neuf du mois d'octobre  
de l'an 1809 à l'heure de dix heures du matin

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, nous Pierre Joseph Ancinelle  
officier de l'état civil, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture  
de toutes les pièces ci-dessus mentionnées, et du chapitre 6 du titre du code civil,  
intitulé du Mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils  
veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu sépa-  
rément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que Pierre Joseph  
Ancinelle marchand et Angèle Daugla  
sont unis par le mariage; de quoi avons dressé acte

En présence de Catherine Daugla demeurant à Lupan  
département de Haute Garonne profession de propriétaire  
âge de trente huit ans épouse légitime de Pierre Ancinelle

De Joseph Philippe Daugla demeurant à Tite  
département des Hautes Pyrénées profession de maître maçon  
âge de vingt huit ans frère aîné de la dite mariée

De Jean Baptiste et Elisabeth Dubat demeurant à Lupan  
département de Haute Garonne profession de propriétaire  
âge de trente sept ans oncle aîné de la dite mariée

Et de Pierre Joseph Ancinelle demeurant à Tite  
département des Hautes Pyrénées profession de procureur catholique  
âge de cinquante ans oncle du marié

Lesquels, après qu'il leur en a été aussi donné lecture, l'ont signé avec nous et  
les parties contractantes

Ancinelle  
Daugla  
Cortiaud maire  
J. B. Dubat